



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Mohamed LAHSSAINI demeurant Rue Grand Fontaine, 21 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Grand Fontaine, 21 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°672 S.

Le projet consiste en la transformation et la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- démolition du garage, d'un abri et d'un auvent construits sans permis,
- construction d'une nouvelle annexe (garage/chambre parentale incluant salle de douche, halls et dressing) en crépi de ton blanc,
- régularisation de la cuisine et du mur porteur modifié.

Une annonce est organisée car le projet s'écarte des prescriptions du Schéma d'Orientation Local (SOL).

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 au 18 mars 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

FACADE AVANT

